

L'INFO Municipale



ALLOCUTION DU MAIRE

Volume 25 - Numéro 4
3 avril 2014

Lorsque j'écris ce texte, c'est la première journée du printemps et on se croirait plutôt en hiver. Je suis convaincu que lorsque vous le lirez le printemps aura pris sa place et vous fourmillerez de projets pour cette nouvelle saison.

Le 20 février avait lieu le conseil des maires et en voici un bref résumé :

- En pré-séance, nous avons reçu le plan de développement des terres publiques de la MRC des Laurentides qui touche principalement les municipalités d'Amherst, Barkmere, La Conception, La Minerve, Labelle et Montcalm. Ce projet se veut une première phase aux forêts de proximité. Le document est disponible à la municipalité.
- Création d'un fonds environnemental de 25 000 \$ à même le surplus affecté lié à la gestion des matières résiduelles;
- Remboursement de la réduction de la compensation de la collecte sélective 2013 aux municipalités (77 094 \$).

Je reçois régulièrement des plaintes pour manque de place en garderie. Il y aura un ajout de 5 places à notre garderie (pouponnière) au début d'avril. Pour réussir à combler les places manquantes, il faudrait une ou des garderies en milieu familial. Pour les gens qui auraient de l'intérêt, communiquez avec Mme Anick Vézina du CPE l'Antre-Temps au 819 326-6515 et m'avisez de votre démarche.

Le 13 mars avait lieu la Table d'harmonisation du parc du Mont-Tremblant. Plus de la moitié du conseil est constitué de nouvelles figures générées par les élections de 2013. Un rappel des états financiers de 2013 démontre un achalandage diminué principalement dû à la température maussade de l'été passé. Il fut aussi question des investissements importants du gouvernement pour la mise aux normes des infrastructures.

Le 17 mars au PGMR (plan de gestion des matières résiduelles) :

- Recommandation de renouvellement du contrat de RC Miller pour l'année d'option;
- Plusieurs municipalités auront une patrouille verte pour l'été 2014, dont notre municipalité;
- Les premières phases des matières organiques (bac brun) se mettront en branle le 23 mai dans des secteurs ruraux, urbains, commerciaux et institutionnels.

Lors de la réunion du conseil, le contrat pour le dôme a été donné. Il sera installé d'ici la fin du printemps ou début de l'été.

Bon printemps et bon temps des sucres.

Gilbert Brassard

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 MARS 2014

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue 17 mars 2014.

Appels d'offres et contrats

Le conseil municipal a octroyé le contrat relatif à la fourniture et à l'installation d'un dôme préfabriqué à «Les Industries Harnois inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 332 070 \$, plus les taxes, ainsi que l'option (côté rétractable) au coût de 9 440 \$, plus les taxes. Ces travaux seront payés grâce à l'aide financière octroyée par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que par le règlement d'emprunt adopté l'an passé, et devraient être complétés vers le 15 juin 2014.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a autorisé l'affichage des postes de préposés à l'accueil du bureau touristique, de préposés aux espaces verts ou à l'horticulture, d'animateurs au camp de jour ainsi que pour la patrouille environnementale, qui n'auront pas été comblés par le retour d'employés ayant travaillé à la Municipalité en 2013.

Aussi, les postes de coordonnatrice du bureau d'accueil touristique, de coordonnatrice du camp de jour et d'animatrice spécialisée ont été comblés respectivement par Mmes Suzanne Ally-Grenier, Mélissa Léger et Élisabeth Major. Nous souhaitons bon retour à Mme Ally-Grenier et la bienvenue à Mmes Léger et Major.

Travaux publics

Le conseil a autorisé la réalisation de travaux de réparation sur la rétrocaveuse du Service des travaux publics.

Urbanisme et Environnement

La Municipalité procèdera encore cette année à l'acquisition de lumières de Noël sur poteaux qui seront installées sur le boul. du Curé-Labelle en direction sud.

Une demande sera présentée au MTQ pour pouvoir procéder à la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égout sur le boulevard du Curé-Labelle.

Enfin, comme il était dans l'intérêt de la Municipalité de régulariser les titres de certains chemins étant donné la réforme cadastrale en cours, un mandat a été octroyé pour la réalisation de travaux d'arpentage et une résolution a été adoptée pour que la Municipalité entame la procédure légale édictée en vertu de l'article 72 de la *Loi sur les Compétences municipales*, pour devenir propriétaire en titre de ces chemins. Un avis public à cet effet est paru le 19 mars dernier et un autre paraîtra dans les délais requis par la Loi.

Le conseil a accepté la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2014-004 pour la rénovation de l'enveloppe extérieure et l'implantation d'une tour commerciale pour la propriété du 7315, boulevard du Curé-Labelle (lots 92-P, 93-P et 94-P du cadastre du Village).

Loisirs

Un contrat a été octroyé à Construction et rénovation Éric Millette pour la rénovation de la cuisine de la salle Wilfrid-Machabée. Ces travaux devront être terminés au plus tard le 13 juin prochain.

Une nouvelle grille tarifaire du camp de jour a été adoptée. Vous pourrez en prendre connaissance dans la Programmation loisirs de l'été 2014 jointe à la présente édition de l'Info municipale.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire de mars 2014.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire aura lieu **mardi le 22 avril 2014.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Le compostage est un procédé naturel qui transforme la matière organique en un produit ressemblant à de la terre appelé humus ou compost. La matière organique est décomposée par des micro-organismes tels que les bactéries et les champignons qui la transforment en éléments simples dont s'alimentent les végétaux. Ces micro-organismes ont besoin d'eau et d'air et non seulement de matières organiques.

Le compostage est un mode de recyclage important qui peut se faire à la maison. C'est un moyen facile de réduire du tiers la quantité de résidus produits par les ménages. Le compostage produit un excellent amendement du sol utilisé pour le jardinage et l'aménagement paysager.

Que peut-on composter à la maison ?

Toutes les matières organiques peuvent être compostées. Il est important d'utiliser un mélange judicieux des matières organiques ci-dessous pour obtenir un rendement maximum du compostage résidentiel.

Résidus de jardinage...	Résidus de cuisine...
• Feuilles (elles se décomposent plus vite si elles sont déchiquetées) • Gazon (sec) • Végétaux • Mauvaises herbes (sans graines mûres) • Vieux terreau d'empotage	• Résidus de fruits • Résidus de légumes • Coquilles d'oeufs (écrasées) • Sacs de thé et marc de café (avec filtres) • Papier déchiqueté

CALENDRIER DES COLLECTES 2014 - LABELLE



COLLECTE DE GROS REBUTS

UNE COLLECTE DES GROS REBUTS A LIEU LES :
19 mai et 13 octobre 2014
(VOIR CALENDRIER)

ATTENTION
SEULS LES ITEMS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS :
(à mettre au chemin la veille de la collecte seulement)

MEUBLES DE MAISON OU DE JARDIN
Table, chaise, divan, matelas, sommier, lit, bureau, bibliothèque, desserte et étagère.

ÉLECTROMÉNAGERS SANS HALOCARBURES
Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau.

Tout le reste doit être apporté à l'écocentre
(voir encadré *écocentre*).

JOURNÉE DU GRAND MÉNAGE

Encore une fois, la Municipalité de Labelle effectuera son grand ménage du printemps sous peu, afin d'enlever les mauvaises traces laissées par la fonte des neiges. Nous lançons une invitation à toute la population pour une corvée de nettoyage des rues et des parcs.

Quand: Samedi le 3 mai 2014

Déroulement:

9 h à 9 h 30 Rencontre des participants au Pavillon des loisirs au parc du Centenaire pour la distribution du matériel et début du nettoyage dans chaque secteur.

11 h 45 Rassemblement au Pavillon des loisirs. Buffet froid servi et tirage de prix de présence.

Pour être responsable de secteur ou pour vous inscrire comme participant, communiquez avec Ginette Cormier au 819-681-3371, poste 5001. Veuillez SVP indiquer si vous prévoyez dîner avec nous.

Une autre manière de participer: si vous ne pouvez participer à la journée du 3 mai, nous vous invitons à nettoyer aux alentours de votre résidence ou de votre commerce la semaine précédant l'événement. À l'avance, nous vous en remercions!



SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031
Marianne Angela Pelosse, responsable adjointe, poste 5008, Marc Blaquièrre, directeur, poste 5007

ATTENTION AUX CHIENS !!

Chaque semaine, nous recevons des plaintes venant de citoyens à propos de chiens jappant incessamment, de chiens dangereux et de chiens laissés sans surveillance et sans laisse allant sur les propriétés voisines. Pour les citoyens vivant cette problématique, cela devient irritant et conflictuel. Nous nous devons donc d'agir et d'intervenir afin de remédier à la situation.



Par la présente, nous vous informons que le règlement relatif aux chiens et aux chats (2009-180) interdit de garder plus de deux (2) chiens par propriété et qu'il est obligatoire d'obtenir une licence (médaille municipale) par chien, au coût de 15 \$, délivrée par la Municipalité, vous accordant le droit d'avoir un ou deux chien (s).

Tout chien doit être en tout temps tenu en laisse, sauf lorsque le chien se trouve sur la propriété du gardien et que ce dernier y est présent pour assurer son plein contrôle sur le chien.

Tout chien errant situé à l'extérieur de la propriété du gardien peut être capturé par la Municipalité aux frais du propriétaire du chien. Le gardien peut en reprendre possession dans les 3 jours ouvrables suivant le paiement des frais exigés.

Si le chien n'est pas réclamé par son propriétaire, le dit chien pourra être abattu, euthanasié, donné ou vendu.

En tout temps, n'oubliez pas d'enlever et de nettoyer immédiatement les matières fécales de votre chien sur la propriété publique.

Tout propriétaire d'un chien qui enfreindra le présent règlement se verra attribuer une amende minimale de 300 \$ pouvant aller jusqu'à 1000 \$, par jour d'infraction. Pour une personne morale, une amende minimale de 600 \$ pouvant aller jusqu'à 2000 \$ peut être délivrée.

Enfin, l'application dudit règlement sur les chiens a pour but d'établir des règles de courtoisie, de quiétude et de sécurité du voisinage.

En vous remerciant d'avance, de votre précieuse collaboration.
Le Service de l'urbanisme de la Municipalité de Labelle



**MARATHON DESJARDINS DE LA VALLÉE
DE LA ROUGE (3^e édition)
Dimanche 12 octobre 2014**



*Michel Portmann,
Olympien
et ancien entraîneur
de Bruny Surin*

Plein air Haute-Rouge vous invite à participer à sa troisième édition du Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge qui se tiendra, encore cette année, sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge et de la Municipalité de Nominingue.

Vous pourrez vous dépasser dans l'une des cinq épreuves inscrites au programme, telles que;

Marathon (42,195 km) ♦ Demi marathon (21,0975 km) ♦ 10 km ♦ 5 km ♦ 2,5 km

POUR DÉTAIL ET INSCRIPTION www.marathondelarouge.ca

(Formulaire disponible sur le site Internet)

**Samedi 11 octobre -Souper conférence avec Monsieur Michel Portmann,
pédagogue dans l'âme**

Lieu : Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge,
1550, chemin du Rapide, Rivière-Rouge

Coût : 20\$ (18 ans et plus) 10\$ (6 à 17 ans)

Les places sont limitées.

Sanctionné par



Fédération québécoise
d'athlétisme
Parcours certifiés

**POUR
INFORMATION :**

Consulter notre site Internet www.marathondelarouge.ca ou communiquer avec nous.
Courriel : marathonvalleedelarouge@gmail.com Téléphone : 819 275-2577

**SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME
Belinda Proulx, directrice, 819-681-3371, poste 5009**

Pélicamp : informations préliminaires

Date importante à retenir :

9 mai 2014- inscription finale au Pélicamp



Les inscriptions au camp de jour de la municipalité auront lieu le vendredi 2 mai et samedi 3 mai 2014 à la salle Valiquette. Après cette période et jusqu'au 9 mai, il est possible d'inscrire son enfant, mais le 20% de rabais n'est plus valide.

La date limite pour inscrire son enfant est le vendredi 9 mai 2014. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date, sous aucune considération. Tous les détails se retrouvent dans la programmation des loisirs, insérée dans cette Info municipale.

Le camp de jour sera offert aux enfants âgés entre 5 et 10 ans (au 30 septembre 2014). La Maison de jeunes offrira un camp de jour spécialement adapté pour les adolescents âgés de 11 ans et plus. Informez-vous auprès de la responsable de la maison des Jeunes pour toutes les formalités.

LES FLEURONS DU QUÉBEC

Cette année a lieu le renouvellement à l'adhésion des fleurons du Québec de notre municipalité. Ce renouvellement entraînera une nouvelle évaluation par les Fleurons du Québec durant l'été.

Les fleurons du Québec ont pour objectif de reconnaître les municipalités qui améliorent leur environnement par l'embellissement horticole des lieux qui sont à la vue du public. La classification horticole consiste à attribuer aux municipalités participantes un nombre de fleurons de zéro à cinq. La classification adoptée reconnaît sur une base durable les efforts d'embellissement de chaque municipalité. Une bonne classification de la part d'une municipalité engendre une visibilité de partout au Québec dont plusieurs touristes s'y intéressent.

En 2011, la Municipalité a obtenu une note globale de 3 fleurons. L'évaluation est divisée en plusieurs groupes, comprenant, entre autres, le domaine municipal, le domaine institutionnel, le domaine commercial, le domaine résidentiel, etc. En ce sens, toute la population est sollicitée afin de contribuer à une reconnaissance de la part des Fleurons qui permettront à la Municipalité de Labelle de se démarquer et ainsi créer un meilleur milieu de vie et une fierté que les passants et touristes pourront bénéficier.

Veuillez noter que pour améliorer notre milieu de vie et l'embellissement de notre village, il n'est pas nécessaire d'investir beaucoup de temps et d'argent sur des aménagements paysagers. Entretenir sa propriété convenablement et couper le gazon régulièrement y contribue tout autant.

Pour promouvoir l'embellissement du village, un concours sera mis sur pied cette année avec différentes catégories touchant les commerces et les résidences pour ceux et celles qui se seront démarqués avec leurs aménagements paysagers. Tous les détails vous seront fournis lors de la prochaine parution de l'info municipale au mois de mai.

Pour consulter l'évaluation des Fleurons du Québec de 2011, visitez notre site Internet sous services municipaux/ service d'urbanisme/ horticulture et embellissement.



FAITES PARTIE DU MOUVEMENT IRONMAN Nous recherchons des bénévoles.

Cette année, Mont-Tremblant sera l'hôte de 4 événements majeurs organisés dans le cadre du circuit de la World Triathlon Corporation dont 3 de ces compétitions demanderont la participation des Labellois soit les **22 juin, 17 août et 7 septembre** prochain.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer le succès et la sécurité de ces événements.

Quelques privilèges pour vous bénévoles :

- Programme de reconnaissance ;
- Nourriture offerte lors des journées de bénévolat;
- Un chandail à l'effigie de l'événement;
- Banquet donné en l'honneur des bénévoles;
- Prix de présence;
- Chair de poule... plaisir intense... et une expérience extraordinaire!

Contactez-nous au 819-681-3371

Marie-France Turpin au poste 5002 ou Claire Coulombe au poste 5004.

Inscrivez-vous dès maintenant au

https://secure.eventsonline.ca/volunteer/ironman_volunteer/volunteer/?langid=2

La Municipalité est fière de ses deux employés qui relèveront le défi du demi-Ironman du 22 juin prochain, soient **MM. Dominic Guindon et Gabriel Robillard.** Nous leur souhaitons bon succès!



ironman.com

Québec



Ville de MONT-TREMBLANT



TREMBLANT

Canada

Jour de la Terre



Chaque année, le **Jour de la Terre – 22 avril** – marque l'anniversaire de la naissance, en 1970, du mouvement environnemental tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Le Jour de la Terre fut célébré pour la première fois le 22 avril 1970, lorsque le sénateur américain **Gaylord Nelson** encouragea les étudiants à mettre sur pied des projets de sensibilisation à l'environnement dans leurs communautés. Gaylord Nelson, sénateur du Wisconsin, a proposé la première protestation environnementale d'envergure sur le territoire américain pour secouer l'establishment politique et forcer l'insertion de la problématique environnementale à l'agenda national.



Le Jour de la Terre a donné une poussée énorme aux campagnes de sensibilisation à la réutilisation et au recyclage et a aidé à préparer le terrain pour le Sommet de la Terre des Nations Unies à Rio de Janeiro en 1992. **Au Québec, c'est depuis 1995 qu'on le célèbre en organisant toutes sortes d'activités de sensibilisation face aux enjeux environnementaux.**

Le Jour de la Terre fait résonner haut et fort le message que des citoyens de toute la planète souhaitent une action rapide et décisive en faveur de l'énergie propre.

Aujourd'hui, c'est plus de **1 milliard de personnes dans 192 pays** qui passent à l'action chaque année dans le cadre du Jour de la Terre. Au fil des ans, le Jour de la Terre est devenu l'événement participatif en environnement le plus important de la planète.

À moins que nous n'y portions attention, l'air va et vient dans nos poumons sans que nous fassions d'efforts particuliers. C'est ce souffle, instinctif et naturel, qui nous permet d'avancer, de réfléchir, de vivre au quotidien. Arrive alors un moment où un obstacle se présente, une précipitation s'installe. Inspirations et expirations s'accélèrent, s'entrecroisent frénétiquement. Le corps déploie ses attirails lourds afin de maintenir une respiration constante, nécessaire. Ce souffle en est un de vie, pour nous, tout comme pour notre planète qui en redemande, attend sa bouffée d'air salvatrice. Le 22 avril, offrons-la-lui.

Jacques Languirand

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DU MOIS D'AVRIL

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le mardi 22 avril 2014, trois dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- ♦ Demande #2014-002 : Une dérogation de 11,19 mètres avec le lac Labelle et une dérogation de 3,26 mètres sur le latéral gauche pour la transformation d'un garage en bâtiment principal, sur les lots 28-40 et 28-43-P, rang G, dans le canton de Joly, situé sur le chemin de la Pointe-des-Pins;
- ♦ Demande #2014-003 : Une dérogation mineure de 25% sur la superficie plancher d'un logement accessoire au rez-de-chaussée et au sous-sol pour un projet de construction d'un nouveau bâtiment principal, sur le lot 12A-1-3, rang 01, dans le canton de La Minerve, situé sur le chemin du Lac-Labelle,
- ♦ Demande #2014-006 : Une dérogation pour l'agrandissement d'un bâtiment principal à 5 mètres du lac et l'ajout d'un deuxième étage dans la rive, sur le lot 55, rang R, dans le canton de Joly, situé au 1, île Caribou.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.



Tu aimes les enfants, tu sais faire preuve de créativité et tu démontres du leadership?

L'emploi d'animateur au camp de jour saura certainement te plaire!

Description sommaire des postes :

- Animer un groupe d'enfants et assurer leur sécurité;
- Mettre sur pied diverses activités pour son groupe et suivre une programmation établie par la coordination du camp;
- Collaborer à la préparation des thématiques et des rassemblements;
- Animation occasionnelle et partagée avec les autres animateurs au service de garde;
- Participer aux réunions, aux formations, à la période de planification, etc.
- Accomplir toutes autres tâches de même nature ou connexes.

Atouts majeurs :

Formation DAFA et certification valide en premiers soins

- Postes de jour pour une durée maximale de 8 semaines débutant fin juin. Le taux horaire débute à 10,50 \$/hre à raison de 35 à 40 heures par semaine.
- Disponibilité demandée de la fin juin à la fin août 2014

Exigences

Scolarité:

- Secondaire 4 terminé (16 ans minimum)
- Expérience comme animateur (atout important)

Compétences:

- Facilité à travailler en équipe;
- Grand sens des responsabilités;
- Ponctualité; Bonne capacité d'adaptation;
- Avoir des aptitudes à communiquer et à travailler avec les enfants;
- Enthousiasme et leadership.

Les candidatures doivent être reçues avant le 11 avril 2014 16h

À l'attention de madame Belinda Proulx

Directrice du service des loisirs et du tourisme

Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont Labelle (Québec) J0T 1H0

Courriel: bproulx@municipalite.labelle.qc.ca Télécopieur: (819) 686-3820

Opportunité d'emploi

Préposés à l'information touristique (2 postes offerts)

Vous cherchez un emploi qui mettra en valeur votre facilité à communiquer avec les gens?

Vous aimez la région des Laurentides et souhaitez la faire découvrir à d'autres?

Vous êtes méthodique, organisé et débrouillard et vous trouvez les réponses, où qu'elles soient?

L'emploi de préposé à l'information touristique vous plaira certainement!

☐ Le poste s'adresse aux étudiants

(de Labelle en priorité)

Retournant aux études en septembre;

Disponibles de la fin juin à la fin août;

Aptes à communiquer avec la clientèle en français et en anglais;

Ayant une expérience d'un an, en service à la clientèle, en vente ou tout autre domaine connexe;

Habiles à travailler avec la Suite Office.

Des conditions de travail intéressantes:

- Échanges quotidiens avec des vacanciers;
- Ambiance de travail détendue et accueillante;
- Salaire de 10,50\$ /hre
- Semaine de travail entre 25 et 35 heures;
- Fin de l'emploi: dernière semaine du mois d'août

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation, avant le vendredi 11 avril 2014 à 16h à :

Madame Belinda Proulx

Directrice des loisirs et du tourisme

1, rue du Pont Labelle (Québec) J0T 1H0

Courriel : bproulx@municipalite.labelle.qc.ca

Télécopie : 819 686-3820



Opportunité d'emploi

PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS

Vous recherchez un emploi qui se passe à l'extérieur?

Travailler physiquement vous plaît?

Vous êtes de type manuel et à l'aise à réaliser de menus travaux?

L'emploi de préposé aux espaces verts vous comblera certainement!

Description sommaire des postes :

- Entretien des espaces verts, coupe de gazon;
- Signalisation routière lors de travaux de voirie;
- Travaux mineurs de peinture/teinture sur infrastructures extérieures;
- Assumer toutes autres tâches connexes.

Exigences :

- Secondaire IV et être âgé d'au moins 16 ans;
- Détenir permis de conduire classe 5 ;
- Expérience d'une année reliée à l'emploi souhaitable.

Conditions de travail :

- Horaire variable;
- 40 heures par semaine;
- Durée de 10 semaines;
- Début mi-juin;
- Taux horaire débutant à 10,50 \$.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, au plus tard le 11 avril 2014 à 16 h à :

«Préposé aux espaces verts»

À l'attention de M. Marc Ethier

Directeur du Service des travaux publics
Municipalité de Labelle

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Courriel: methier@municipalite.labelle.qc.ca

Télécopieur: (819) 686-1073



Offre d'emploi



L'environnement vous tient à cœur?

Travailler à l'extérieur vous plaît?

Être en contact avec des citoyens vous stimule?

La patrouille environnementale est faite pour vous!



Description des tâches :

- Parcourir la municipalité afin d'informer et de sensibiliser la population à de meilleures pratiques environnementales touchant principalement les matières résiduelles, le recyclage, le compostage domestique et l'économie d'eau potable;
- Effectuer l'arrachage de l'herbe à poux et en faire la prévention;
- Colliger les informations sur les bacs à ordures et de recyclage aux propriétés;
- Réalisation de dépliants à caractère environnemental ;
- Mettre sur pied des ateliers à caractère environnemental pour la population ;
- Rédiger un rapport d'activités ;
- Toutes autres tâches connexes.

Cet emploi est pour la période de l'été, soit du mois de juin au mois d'août 2014. Le taux horaire débute à 10,50\$ à raison de 35 heures / semaine. La personne pourrait être appelée à travailler les fins de semaines. Le poste est disponible autant pour les hommes que pour les femmes. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Exigences :

- Secondaire IV et être âgé d'au moins 16 ans ;
- Facilité de communication tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Facilité à travailler en équipe;
- Être autonome, organisé et responsable;
- Être créatif, dynamique et polyvalent;
- Posséder un vélo.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, au plus tard le 11 avril 2014 à 16h:

« Patrouille environnementale »

À l'attention de M. Marc Blaquière
Directeur du service de l'urbanisme et de
l'environnement
Municipalité de Labelle

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Courriel : mblaquiere@municipalite.labelle.qc.ca

Télécopieur : 819-686-3820

TIRAGE DE BACS DE COMPOST



Date limite pour s'inscrire :
le 24 avril 2014



Le bac, fabriqué de plastique recyclé, est en fait un contenant sans base que l'on peut disposer directement sur le sol. Il se transporte facilement en automobile puisqu'il se démonte en 2 parties.

Volume : 1 m³

Pour participer, composez le 819 681 3371 poste 5031

Le Lapin de Pâques a disparu!



SPECTACLE POUR LES 2 À 7 ANS

Quand : Le samedi 12 avril à 10 h 30

Où : Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)

Durée : 45 minutes

Prix : Gratuit (aucune réservation requise)

C'est le porc-épic Pikakou qui annonce cette triste nouvelle. Oui, celui qui cache les oeufs en chocolat ne répond plus à l'appel de ses amis. À l'aide des enfants et de son caillou magique, Lapidoux ira voir la fée des fleurs. Mais il n'aurait jamais imaginé ce que son meilleur ami, le renard-à-grandes-moustaches, cache dans son terrier.



FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés les **18 et 21 avril prochain** pour le congé de Pâques.

La bibliothèque sera ouverte le samedi 19 avril selon les heures normales d'ouverture.





Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée



(Labelle), mars 2014. — Votre Service de sécurité incendie de Labelle, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies. Nous venons de changer l'heure, le 9 mars, et c'est le temps idéal de vérifier vos avertisseurs.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir :

- ♦ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- ♦ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- ♦ Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- ♦ S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- ♦ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- ♦ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. Toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec votre Service d'incendie et visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Un brasier dans la cuisine



La maison de mon amie Marie a été incendiée la semaine dernière. Elle a complètement brûlé. Quelle horreur! Il n'y avait même pas d'avertisseur de fumée. Heureusement que son chien Max l'a réveillée, sinon... Elle loge chez moi en attendant la construction de sa nouvelle maison. Hier, nous avons invité Philippe pour souper, un ami qui est pompier. Nous avons discuté de la prévention des incendies. Il paraît que la vie courante recèle bien des risques d'incendie qu'on ne soupçonne pas!

Saviez-vous que certaines personnes cuisinent dangereusement? Marie en est un bel exemple. Si elle recevait un appel téléphonique pendant qu'elle cuisinait son souper, Marie avait la fâcheuse habitude de quitter la pièce sans fermer les éléments de la cuisinière. Parle, parle, jase, jase! Elle a souvent trouvé ses patates collées au fond de la casserole!



Moi, je gardais toujours du bicarbonate de soude (la p'tite vache!) près de la cuisinière au cas où le feu prendrait dans un poêlon. Philippe m'a dit de ne pas faire ça. En jetant du bicarbonate de soude sur les flammes, il risque d'y avoir des éclaboussures! Il faut plutôt garder le couvercle à portée de main et le mettre dessus si des flammes naissent. Pas d'air, pas de flammes! Il faut aussi éteindre l'élément de la cuisinière ainsi que la hotte.

Philippe m'a également avertie de ne jamais déplacer une casserole enflammée. On peut mettre le feu à nos vêtements. Il ne faut pas non plus la déposer dans l'évier et la remplir d'eau. Quand l'eau entre en contact avec certains produits enflammés, comme l'huile de cuisson, les flammes peuvent soudainement grossir. Le feu risque ainsi de se répandre davantage. Et là, ça risque de dégénérer!

Le feu peut aussi prendre naissance dans le four. Parfois, les tartes qui cuisent coulent et on voit de petites flammes apparaître. Mais il pourrait arriver que le feu soit plus important. On doit laisser la porte du four fermée, éteindre l'élément et le feu devrait s'éteindre de lui-même, faute d'air. Il faut toutefois appeler quand même les pompiers au 9-1-1 afin qu'ils vérifient si le feu ne s'est pas propagé à notre insu.

Je me souviens de ma mère qui, lorsqu'elle cuisinait, avait l'habitude de recouvrir d'un linge le tableau de commande de la cuisinière pour le protéger des éclaboussures. C'est dangereux! Un coin du linge peut entrer en contact avec un élément et s'enflammer.



Le dernier conseil que Philippe nous a donné, et non le moindre, c'est d'avoir un avertisseur de fumée sur chaque étage de la maison, même au sous-sol. Ça n'arrête pas le feu. Mais ça sauve des vies!!

Mme Prudence Laflamme



AVIS AUX ORGANISMES RECONNUS DE LABELLE CONCERNANT VOTRE COUVERTURE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ



Il existe un programme d'assurance pour les OBNL des municipalités membres de l'Union des municipalités du Québec. Ce programme permet aux OBNL de bénéficier d'assurances plus abordables.

Il est important pour les organismes à but non lucratif (OBNL) de détenir des garanties d'assurance visant à les protéger pour les dommages à leurs biens ainsi que pour les conséquences des actes de leurs représentants par le biais de différentes polices d'assurance.

De plus, les administrateurs, dirigeants, membres du personnel et bénévoles doivent aussi être protégés contre les conséquences personnelles qu'ils pourraient subir du fait de leur travail auprès de l'organisation.

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a demandé la mise sur pied d'un programme d'assurances abordables visant à protéger les OBNL faisant partie des municipalités membres de l'UMQ ainsi que leurs administrateurs et bénévoles.

Ainsi donc, il vous est possible de vous prévaloir d'assurances plus abordables, en faisant la demande directement à la Municipalité de Labelle. Cette dernière agit comme intermédiaire et vous fournira les documents à remplir pour votre demande et les acheminera à l'assureur.

Intéressé? Il vous suffit d'appeler Belinda Proulx au 819 681-3371 poste 5009 et lui demander les formulaires à remplir pour vos assurances. Votre adresse courriel sera importante pour l'acheminement des documents.



BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE 819-681-3371, poste 5021



Pour vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :

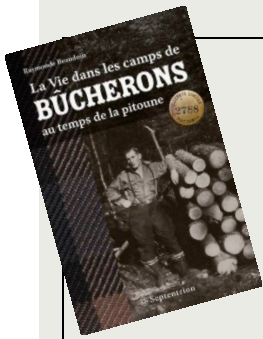
Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes



Auteur : Beaudoin, Raymonde

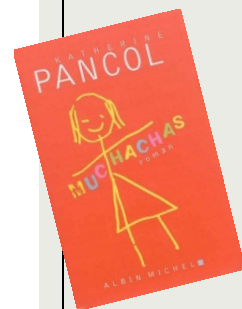
Titre : La vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune

Les chantiers occupent une place importante dans l'histoire du Québec. Cette grande organisation possédait ses règles et sa langue. Dans les années 1940, ils n'étaient pas moins de 30 000 bûcherons à monter au bois chaque automne. Ces hommes bûchaient, souvent seuls, d'une noirceur à l'autre et n'avaient comme outils qu'une sciote et un crochet. Qui étaient ces hommes? Qui étaient ces femmes qui les ont suivis? Raymonde Beaudoin a cherché à différencier ce qui tenait de la légende et de la réalité. Ses parents ont tous deux travaillé dans des camps en Mauricie et dans Lanaudière. Leur mémoire est phénoménale. Ils ont connu des guidis, des shoboys et des jobbers. À partir de leurs mots, de leur réalité, l'auteure présente en détail la construction des camps, la nourriture, le bûchage, l'étampage, le charroyage et la drave. Des contes, des chansons, des recettes, des cartes, des photos, des statistiques, un glossaire et quelques documents inédits viennent appuyer cet hommage aux bûcherons. Plusieurs lecteurs y découvriront un oncle, un voisin, un père ou un grand-père. D'autres, la soif de vivre et la fierté de toute une génération de travailleurs.

Auteur : Pancol, Katherine

Titre : Muchachas

Hortense et Gary s'installent à New York dans l'espoir de percer dans leur domaine, Joséphine laisse Philippe à Londres pour s'occuper de sa fille à Paris, et Stella, ferrailleuse qui élève seule son fils, affronte son passé et ses ennemis.



Auteur: Mandeville, Lucie

Titre: Malade et... heureux? : huit attitudes qui ont transformé des vies

On a souvent vu des gens se découvrir des forces insoupçonnées devant la maladie. Pour certaines personnes, celle-ci a même servi de révélateur, de tremplin vers une vie plus authentique. D'autres ont compris à quel point une attitude positive pouvait produire des effets remarquables sur leur état physique et psychologique. Qui sont tous ces gens aux parcours extraordinaires et qu'ont-ils à nous apprendre? En s'appuyant sur leurs histoires et sur des données scientifiques récentes, Lucie Mandeville met en lumière huit attitudes qui favorisent un retour à la santé et qui nous permettent de reprendre notre vie en mains. Faites connaissance avec les optimistes, les rusés, les bons vivants, les paisibles, les increvables, les fervents, les sociables et les courageux. Ils font la preuve que, même si la médecine peut nous aider à lutter contre la maladie, nous avons un rôle de premier plan à jouer quand il s'agit de retrouver l'équilibre et de nous offrir une vie meilleure.



Auteur : Brouillet, Chrystine

Titre : Louise est de retour

Louise, meurtrière sans scrupules de Chère voisine, coule des jours heureux à Montréal avec ses chats. L'annonce de la vente de l'immeuble où elle habite fait voler en éclats cette belle sérénité. Pas question pour Louise de quitter son nid douillet! Une première victime, le malheureux propriétaire, s'incline devant sa détermination. Les conséquences de ce meurtre ne sont malheureusement pas celles escomptées. Louise devra jouer de finesse afin de se procurer l'argent nécessaire pour écarter la menace. Parviendra-t-elle à échapper aux policiers qui rôdent? Mieux vaut ne pas réveiller un serial killer qui ronronne....

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

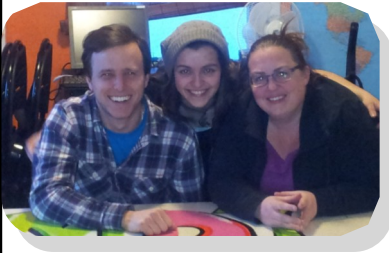
PARENTRAIDE (COMITÉ DE PARENTS)

Nous tenons à informer la population qu'il sera désormais possible de faire des dons au comité Parentraide via le dépanneur Sonic de Labelle.

La chose est simple : apporter vos contenants consignés et mentionner à la caissière que vous voulez remettre les sous à l'école et le tour est joué ! Les fonds amassés serviront à organiser différentes activités récréatives, culturelles ou pédagogiques. Le comité est fier de pouvoir compter sur l'équipe de Sonic pour faire de notre école un milieu où il fait bon vivre !

Passez le mot et merci de nous encourager !

Le comité Parentraide



Michaël Deslauriers,
Kim Légaré, Janick Nantel

Adoventure

Le camp de jour pour adolescents
11 - 15 ans sera de retour pour l'été 2014.

Veuillez surveiller les journaux locaux des
prochaines semaines pour obtenir l'information nécessaire à l'inscription de vos
ados.



Souper Spaghetti

C'est sous peu qu'aura lieu le traditionnel souper spaghetti de la MDJ.

Comme la formule souper-spectacle de l'an dernier a charmé la majorité des
participants, nous sommes heureux de vous informer que pour une 2^e année, nous
pourrons compter sur la présence de M. Steve Provost pour agrémenter votre souper.

Vous pouvez dès maintenant vous procurer des billets auprès de l'équipe d'animation de la
MDJ, des jeunes et des membres du conseil d'administration.

Date du souper : Samedi 12 avril 2014
16 h à 20 h

Coût du billet : 10 \$ pour les 12 ans et +
5 \$ pour les 11 ans et -

Lieu : Gymnase du centre communautaire de Labelle
29, rue du Couvent



ÉCOLE LE TREMLIN



INVITATION À UNE SOIRÉE D'INFORMATION POUR L'ÉCOLE À TEMPS PLEIN POUR LES ENFANTS DE 4 ANS.

L'école Le Tremplin vous invite à une soirée d'information le mardi 8 avril prochain à 19h.

Nous désirons vous informer que pour la prochaine année scolaire, nous allons offrir le
service à temps complet pour les élèves du préscolaire 4 ans. En effet, le Ministère des
Loisirs et de l'Éducation nous permet d'accueillir les élèves 5 jours par semaine et de leur
offrir un service sur des journées complètes.

Notre rencontre aura pour but de vous informer et de voir votre intérêt à ce que votre enfant puisse en bénéficier.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer où nous vous accueillerons et répondrons à vos questions.

Au plaisir de vous rencontrer.

Manon Doré, directrice Pour information: 819-429-4103

DATE DE TOMBÉE ET DE PARUTION DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 18 avril 2014
Date de parution 8 mai 2014

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

TOURNOI DE PÊCHE SUR GLACE

Le samedi 8 mars dernier avait lieu le tournoi de pêche sur glace. Ce fut un très grand succès avec pas moins de 170 pêcheurs.

C'est plus de 300 personnes venant de Montréal à Mont-Laurier qui sont venues profiter de la magnifique journée de plein air.

Merci à tous nos commanditaires.

Surveillez l'Info
municipale pour le suivi
des autres activités!



CLUB QUAD IROQUOIS

RANDONNÉE CARBONNE 0

Randonnée pendant laquelle tous les quadistes participants auront l'occasion de planter des pousses d'arbres (gracieusement offertes par le MRNF et le Club quad Iroquois).

Date: 17 mai 2014

Heure: 10h

Lieu: Départ du stationnement de la gare de Labelle. Dîner au refuge du Lac Sapin. Durant le parcours, nous planterons les pousses d'arbres à un endroit prédéterminé.

Coût: Carte de membre de la FQCQ requise pour participer à cette activité.

Apportez vos petites truelles de jardin ainsi que votre lunch pour le dîner au refuge du Lac Sapin.

Surveillez notre site Internet et notre page Facebook pour plus de détails!

Pour info: 819-686-1414



COMPTOIR D'ENTRAIDE

Le comptoir d'entraide tient à saluer et remercier ses partenaires pour leur appui à notre organisme afin de réduire la pauvreté dans notre communauté:

- * La Municipalité de Labelle
- * La Caisse Desjardins de la Rouge
- * La Fondation Tremblant
- * Centraide

**Prenez note qu'il y aura une grande vente à 50% de rabais du
7 au 11 avril prochain.**

Comme à tous les premiers samedis du mois, la friperie et la boutique Seconde Vie seront ouvertes les samedis 5 avril et 3 mai de 10h à midi.

La friperie Abeilles et la boutique Seconde Vie, c'est pour tout le monde! Profitons-en!
Pour nous rejoindre : 819 686-1878



MUSÉE FERROVIAIRE

Le musée ferroviaire de la Gare de Labelle est situé au 178, rue du Dépôt, Labelle, tout près de la piste cyclable du P'tit train du Nord.

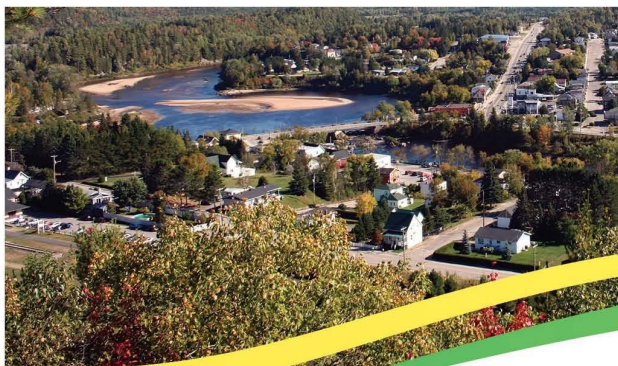
Ouverture 17, 18, 19 mai 2014 ensuite tous les samedis et dimanches jusqu'au 21 juin 2014.
Ouvert tous les jours durant la période estivale jusqu'au 1^{er} septembre.

Des visites sont possibles pour y découvrir : le musée ferroviaire, wagon de queue, cadran solaire, à proximité des vestiges du CPR, table tournante, cendrier, garage, etc.

Départ des sentiers pédestres : Mont 360, Montagne du Gorille, etc.

Venez-nous voir!





CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
04	07 au 11		Grande vente à 50%	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
04	08	19h	Rencontre pour école à temps plein	École Le Tremplin	Gymnase de l'école
04	11	16h	Date limite pour postuler - Animateurs camp de jour, préposés à l'information touristique, préposé aux espaces verts et patrouille environnementale	Municipalité de Labelle	
04	12	10h30	Le Lapin de Pâques a disparu! Spectacle pour les 2 à 7 ans	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
04	12	16h à 20h	Souper spaghetti	Maison des jeunes de Labelle	Gymnase du Centre communautaire
04	15		Levée de l'interdiction de stationner dans les rues la nuit	Municipalité de Labelle	
04	18 et 21		Fermeture des bureaux municipaux	Municipalité de Labelle	
04	18		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
04	22	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid- Machabée
04	22		Jour de la Terre		
04	24		Date limite pour tirage bacs de compost	Municipalité de Labelle	
05	02-03		Inscriptions au camp de jour Péliscamp	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
05	03	9h	Journée du grand ménage	Municipalité de Labelle	Pavillon des loisirs
05	08		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	
05	09		<u>Inscription finale</u> au Péliscamp	Municipalité de Labelle	
05	17		Ouverture du musée ferroviaire	Comité de la Gare	178, rue du Dépôt
05	19		Collecte des gros rebuts	MRC des Laurentides	

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
T. 819 681-3371 • F. 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2013, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.